

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/12/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 20

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation
12/12/2024

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à M. RIGAUDEAU Christian, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAVAUD Céline

Numéro interne de l'acte : D06_12_24

Objet : Autorisations de programme et crédits de paiement

Monsieur le Maire rappelle que lors des séances des 30 mars 2023 et 29 février 2024, le Conseil Municipal avait voté des autorisations de programme et de crédits de paiement pour trois opérations :

- Les travaux sur le bâtiment de l'Auberge du Mont Mercure,
- La mise en place de mobiliers urbains sur le territoire,
- Le budget participatif.

(D57.03.2023 - FINANCES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT)

Il indique que suite à l'avancée de deux de ces projets (Auberge du Mont Mercure et mobiliers urbains), les autorisations de programme et les crédits de paiement doivent être modifiés de la manière suivante :

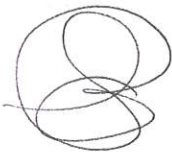
LIBELLES	AUTORISATIONS DE PROGRAMME				CREDITS DE PAIEMENT			RESTE A FINANCER	
	Votées (délibération s précédentes)	Proposées en supplément (délibération en cours)	Votées sur l'exercice N +1	Votées en totalité	Exercices antérieurs votés	Exercices antérieurs utilisés	Ouverts au titre de l'exercice N+1 (2025)	Exercices N +1	Exercices au-delà de N +1
Travaux sur le bâtiment de l'Auberge du Mont Mercure (HT)	521 796 €	79 500 €	79 500 €	601 296 €	511 816 €	42 748 €	558 548 €		
Mise en place de mobiliers urbains et de loisirs sur le territoire (TTC)	803 832 €			803 832 €	795 912 €	26 343 €	777 489 €		

Il propose ces autorisations de programme et crédits de paiement modifiés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Céline RAVAUD



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

